

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

n° 2024 - 55

Nécessité d'une extension du cimetière au Plateau Saint-Germain et relocalisation du gymnase



Site du Plateau Saint-Germain, 8 juillet 2024

20 juillet 2024 • La municipalité du Gosier fait le choix de résilier le marché public portant sur la construction du gymnase Rudy Gobert.

L'intérêt général : une priorité municipale et une obligation pour le maire

Le pouvoir adjudicateur décide de résilier le marché public, après achèvement des travaux de renforcement du mur de soutènement, pour les motifs d'intérêt général liés à la continuité du service public funéraire. En effet, en dépit d'un espace déjà réservé dans le projet initial, le projet de construction du gymnase a toujours suscité de vives oppositions au motif qu'il condamne l'extension du cimetière communal existant.

Les solutions envisagées par la Ville pour assurer la continuité du service public funéraire qui permettraient l'augmentation des capacités, mais aussi la construction d'équipements funéraires obligatoires, comme un espace cinéraire, n'ont pu, à ce jour, être mises en œuvre.

À l'inverse, le chantier du gymnase n'en est qu'à ses débuts, ce qui a permis aux élus de conduire à un nouvel arbitrage priorisant l'extension du cimetière communal en lieu et place de la construction du gymnase.

En outre, la recherche d'un site distinct, pour un nouveau cimetière, aurait une incidence en termes de coûts et de délais et ce, alors même que le cimetière actuel est saturé, d'autant que, près de 400 demandes de concessions sont enregistrées par les services municipaux et en attente de traitement. Face à une telle situation, le maire a le devoir de garantir le respect de cette obligation légale et de préserver la dignité des défunts et de leurs familles. C'est pourquoi l'abandon du projet est acté sur motif d'intérêt général prenant en compte les frais liés à la résiliation en application de la réglementation en vigueur.

L'extension du cimetière sur le lieu initialement prévu pour le gymnase, d'une superficie d'environ 2 600 m² permettra ainsi de répondre aux besoins de la population.

Tous ces éléments réunis ont conduit le maire et son équipe à acter de manière consensuelle l'extension du cimetière sur le site du Plateau Saint-Germain et à reconsidérer une nouvelle localisation pour le gymnase.

Les projets structurants pour développer le sport au Gosier restent au coeur des préoccupations

La jeunesse, cœur de cible de nombreux projets municipaux demeure une priorité pour l'ensemble du conseil municipal. Les projets sportifs mis en oeuvre au cours de la mandature tels que les aires sportives de Mare-Gaillard, de Mangot, les réhabilitations du stade de Montauban et du parc de street workout du calvaire, la poursuite des travaux du terrain de basket de Belle-Plaine sont autant de projets mis à la disposition des jeunes Gosiériens. La municipalité porte également la réflexion autour d'un projet de gymnase sur un autre site.

La promotion des infrastructures sportives et culturelles demeure au cœur des préoccupations de notre action municipale, venant ainsi renforcer notre engagement continu envers les acteurs associatifs et institutionnels qui contribuent grandement au rayonnement et à l'essor de notre territoire. Cependant, la municipalité doit aussi garantir que les services publics communaux répondent à toutes les exigences, notamment en ce qui concerne le service funéraire.